

# SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC.

---

Le but de ce chapitre est d'établir l'origine du nom de Saint-François appliqué à la localité qui est au sud du lac Saint-Pierre. Je crois l'avoir trouvée dans une pièce de 1638 ; mais voyons comment, au cours des années antérieures, l'on désignait ce lieu.

Lors de son premier voyage sur le fleuve Saint-Laurent (1603), Samuel de Champlain remarqua une rivière, à gauche, en entrant dans le lac Saint-Pierre (c'est la rivière Nicolet), et, après l'avoir mentionnée, il dit : " continuant du même côté, il y a une autre petite rivière qui entre environ deux lieues en terre et sort de dedans un petit lac qui peut contenir quelques trois ou quatre lieues." Le petit lac signifie ou la baie de la Vallière ou la baie de Saint-François ; en tous cas, la rivière Saint-François prend sa source au lac dit maintenant Saint-François, à cent milles du lac Saint-Pierre. Je soupçonne les imprimeurs d'avoir dénaturé ici le texte de Champlain.

Six ans plus tard, le même explorateur décrivit de nouveau la contrée du lac Saint-Pierre. " Du côté du sud, dit-il, il y a deux rivières, l'une appelée la rivière du Pont et l'autre de Gennes, qui sont très belles et en beau et bon pays."

La rivière du Pont, du nom de Pontgravé, compagnon de Champlain, est celle de Nicolet. Quant au nom de Gennes, qui semble s'appliquer à la rivière Saint-François ou à l'Yamaska, je ne puis le rattacher à aucun personnage du groupe de Champlain, à moins que ce ne soit de Guers, commis de la traite. Les typographes ont fort maltraité les phrases de Champlain dans l'édition publiée du vivant de l'auteur, et même sur ses cartes, on voit que la fantaisie des graveurs se donnait libre cours.

Le fondateur de Québec ne dit rien de plus au sujet de la rive sud du lac Saint-Pierre.

Jean de Lauzon était, de tous les officiers de la compagnie de la Nouvelle-France (fondée en 1627) celui qui prenait la part la plus active au fonctionnement de ce corps. Son second fils, nommé François, naquit en 1634 ou dans les premiers jours de 1635. Dès le 15 janvier de cette dernière année, la compagnie accordait à cet enfant une vaste